Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260609-BE_2026_0067-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

BE_2026_0067

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau Exécutif du 9 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 16 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Bureau Exécutif s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 1 juin 2026.

Nombre de membres en exercice : 23
Présents ce jour : 17 Procuration(s) : 2

Étaient présents :
Mme BERTINOTTI Dominique , Mme BOIRON Bénédicte , M. COCADIN Romuald , Mme DRONIOU Marie-Louise , M. EGAULT Gervais , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , M. LE CREURER Éric , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LIRZIN Yvon , M. PENVEN Eddy , M. PHILIPPE Joël , M. ROBERT Éric , M. SEUREAU Cédric , M. THEBAULT Christophe

Procuration(s) :
Mme AURIAC Cécile à M. JEFFROY Christian, M. GUELOU Hervé à M. EGAULT Gervais

Etaient absents excusés :
M. ARHANT Guirec, Mme CADIOU Gaby, M. LE BEVER Gildas, M. LEON Erven

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Bureau. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Candidature à l'appel à projets « Biodiversité marine » pour l'amélioration de la connaissance et la sensibilisation en faveur des oiseaux marins et littoraux

Exposé des motifs

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a lancé, en partenariat avec la Préfecture des Côtes-d'Armor et Ailes Marines (filiale d'Iberdrola), un appel à projets dédié à la préservation et à la restauration des espèces protégées d'oiseaux et de mammifères marins concernés par le parc éolien de la Baie de Saint-Brieuc.

Cet appel à projets vise à accompagner des actions menées au sein d'aires protégées fonctionnelles, contribuant à la préservation et la restauration des espèces protégées concernées par le parc éolien.

Lannion-Trégor Communauté est opérateur Natura 2000 pour le site « Côte de Granit Rose – Sept-Iles » et est chargé de mettre en œuvre le Document d'Objectifs (DOCOB). Celui-ci comprend des objectifs à long terme relatifs à la conservation de l'avifaune déclinés en actions visant à réduire les interactions avec les activités humaines en menant des actions de sensibilisation.

Il faut rappeler que la Communauté d'agglomération est également engagée dans un plan d'actions « biodiversité » où l'amélioration de la connaissance et la sensibilisation sont bien identifiées comme leviers importants en faveur de la préservation des espèces.

Pour répondre à ces objectifs, l'appel à projets publié constitue une opportunité financière pour mettre en œuvre une partie des actions évoquées ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260609-BE_2026_0067-DE

Le projet concernerait le littoral du site Natura 2000 « Côte de Granit Rose – Sept-Iles ». Il comporterait la réalisation de synthèses des données avifaunistiques disponibles, ainsi qu'un travail de terrain visant à compléter la connaissance des zones fonctionnelles pour l'avifaune et les interactions avec les activités humaines. Cette connaissance devrait permettre de définir et de localiser des actions prioritaires à mener pour la conservation des espèces: sensibilisation, médiation, aménagements, etc.

Ce travail permettrait également d'aider l'opérateur à apporter des réponses éclairées lorsqu'il est sollicité dans le cadre des évaluations des incidences Natura 2000 pour des courses nature par exemple. L'idée n'est pas d'interdire mais d'être en capacité de pouvoir concilier les activités avec les enjeux en présence.

Par ailleurs, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) coordonne de longue date un suivi mensuel des oiseaux hivernants de ce secteur du mois d'octobre au mois de mars. L'association dispose donc d'une connaissance fine de terrain mais ces données n'ont jamais été analysées pour identifier les zones fonctionnelles pour l'avifaune et les éventuelles interactions avec les activités humaines.

Afin de pouvoir capitaliser sur cette connaissance, il est proposé de confier une prestation à la LPO Bretagne qui comprendrait les actions suivantes :
- La synthèse des données historiques « oiseaux hivernants et migrateurs » et des données « oiseaux nicheurs » ;
- Une étude des activités humaines sur les hivers 2026-2027 et 2027-2028 ainsi que pendant la saison de reproduction 2027 et l'identification des interactions ;
- Des actions de sensibilisation et de médiation sur les sites à enjeux, complétés d'une réflexion plus large sur les outils de communication à créer (supports pédagogiques).

Ce travail serait piloté et coordonné par les chargés de mission Natura 2000 de Lannion-Trégor Communauté qui bénéficient déjà d'un financement à 100 % de la Région et du FEDER. Ils pourront disposer de l'appui de l'OFB qui est également co-opérateur du site Natura 2000 sur le milieu marin.

Les communes du site Natura 2000 (Lannion, Trébeurden, Pleumeur-Bodou, Trégastel, Perros-Guirec et Trélévern) seront également associées à la démarche dans le cadre d'un groupe de travail qui permettra de partager les résultats du projet et d'orienter la priorisation des sites et les actions à mener.

Le projet s'étalera sur 2 années (octobre 2026 à octobre 2028) et prévoit un montant prévisionnel maximum des dépenses de 15 000 € TTC.

Les postes de dépenses suivants ont été identifiés:
La synthèse des données historiques, l'étude des usages et des interactions éventuelles, la restitution et le partage des résultats et des actions de sensibilisation et de médiation.

Pour mener à bien ces actions, le plan de financement suivant est envisagé :

Plan de financement / Recettes attendues	**Montant en € TTC**
Agence de l'eau Loire-Bretagne (80%)	12 000 €
Lannion-Trégor Communauté (20%)	3000 €
TOTAL TTC	**15 000 €**

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260609-BE_2026_0067-DE

VU La délibération n°CC_2026_0075 du Conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 9 avril 2026, donnant délégation d'attributions au Bureau exécutif ;

Après en avoir délibéré, LE BUREAU EXECUTIF à L'UNANIMITÉ

DECIDE DE :

APPROUVER Le dépôt d'une candidature à l'appel à projets « Biodiversité marine » dans l'objectif d'améliorer la connaissance sur les oiseaux marins et littoraux sur le site Natura 2000 « Côte de Granit Rose - Sept-Îles », d'identifier les interactions éventuelles avec les usages et de réaliser des actions de sensibilisation telles que décrites ci-dessus.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 12 JUIN 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 12 JUIN 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.